

Cure d'austérité des aides à l'acquisition : le Gouvernement fait peser sur la mobilité électrique la menace d'une récession

Le 2 décembre 2024

Suppression de la prime à la conversion, diminution du bonus écologique pour les véhicules particuliers, suppression du bonus pour les véhicules utilitaires légers, les quadricycles et les deux roues motorisés... le Gouvernement a publié hier matin une évolution des aides à l'acquisition pour les véhicules électrique, à effet immédiat. Consciente du contexte budgétaire inédit, l'association regrette toutefois ces arbitrages qui mettent en danger la transition vers l'électrique.

Bonus écologique, prime à la conversion et leasing social connaissent depuis plusieurs années un succès très important qui a permis à la mobilité électrique de se développer, en accord avec les engagements climatiques de la France : **un utilisateur de véhicule électrique sur deux aurait renoncé à son achat en l'absence d'aide**¹. Par ailleurs, le bonus, combiné au malus, a contribué à 40% de la progression de la part de marché des véhicules électriques et à un tiers de la réduction des émissions des véhicules neufs d'après France Stratégie². Rappelons enfin, la chute du marché allemand en ce début d'année après l'arrêt brutal de leur bonus.

Dans la phase d'amorçage de cette transition énergétique, dans laquelle nous sommes encore, ces politiques publiques ont un caractère indispensable. C'est pourquoi l'Avere-France appelle le Gouvernement à réunir les parties prenantes pour établir un plan d'urgence de soutien à la décarbonation des transports jusqu'à fin 2027. L'enjeu est triple : respecter notre trajectoire de décarbonation, garantir notre souveraineté industrielle et énergétique et enfin, redonner du pouvoir d'achat aux ménages.

Le Gouvernement fragilise la mobilité électrique à un moment critique de son développement

Après une évolution à la baisse en début d'année (dont la suppression du bonus pour les entreprises) et la volonté récente de réduire l'enveloppe budgétaire des aides à l'acquisition (-800M€ entre 2024 et 2025), la diminution du bonus et la suppression de la prime à la conversion, avant même l'adoption du projet de loi de finances, est un coup dur pour l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique, pour les Français et pour le climat. Alors que la contribution du véhicule électrique à la réduction des émissions et des factures énergétiques des Français n'est plus à démontrer, **cette décision est regrettable, même dans un contexte budgétaire contraint.**

¹ ©Ipsos pour Avere-France, Consultation auprès de conducteurs de véhicules électriques, janvier 2024

² France Stratégie, « Le soutien au développement des véhicules électriques est-il adapté ? », juin 2024

Elle intervient à un moment critique pour le marché de la mobilité électrique qui connaît depuis plusieurs mois une phase de stagnation. L'enchaînement des crises économiques, énergétiques et inflationnistes ont conduit les ménages à repousser leurs décisions d'achat, provoquant un vieillissement du parc automobile français. La diminution des aides, voire leur suppression pour les quadricycles et les 2 roues électriques motorisés, risque d'entraîner le marché dans une stagnation plus durable voire un recul. **C'est donc précisément dans une période comme celle-là que l'engagement de l'Etat doit être complet.**

La suppression du bonus pour les véhicules utilitaires légers est un très mauvais signal pour ce segment moins mature qui ne dispose à partir d'aujourd'hui d'aucun dispositif de soutien budgétaire. Point critique identifié de longue date, ce devrait pourtant être un axe prioritaire pour le Gouvernement afin d'accompagner l'électrification de la logistique urbaine et de l'artisanat, secteurs reposant sur un tissu fragile de TPE et PME.

La France doit se donner les moyens de respecter ses engagements européens

En 2025, entrent en vigueur les normes CAFE qui imposent aux constructeurs une diminution des émissions de CO2 sur l'ensemble de leurs ventes de véhicules. Pour y parvenir, les constructeurs commercialisent des modèles plus accessibles à 25 000€ (certains apparaissent déjà dans le top 10 des immatriculations³) en densifiant le segment B, celui des citadines polyvalentes, qui est très prisé par les Français, que ce soient les ménages et les entreprises.

Il faut dès lors donner aux constructeurs les moyens d'atteindre leurs obligations en créant les conditions d'un développement pérenne de la mobilité électrique. Réduire nos ambitions ne fera que fragiliser la position de la France à l'échelle européenne alors qu'elle a été moteur en la matière. La réussite de cette transition n'est pas qu'une affaire de climat, c'est également une question de survie pour l'industrie européenne face à une compétition internationale féroce et un enjeu de souveraineté énergétique et technologique pour la France. Enfin, rappelons qu'il existe tout un écosystème d'entreprises qui créent de l'emploi et de la valeur en France (gigafactories, recyclage, fabrication IRVE, opérateurs de recharge, etc.).

Dans ce contexte, l'Avere-France appelle le Gouvernement :

- **à réunir les parties prenantes pour établir un plan d'urgence de soutien à la décarbonation des transports pour définir une stratégie cohérente de stabilité et de visibilité ;**
- **à mobiliser l'ensemble des leviers budgétaires et non-budgétaires pour réussir la transition vers l'électrique ;**
- **à adopter une réflexion globale sur la fiscalité énergétique et automobile (verdissement des flottes, avantages en nature, accise sur l'électricité, etc.).**

³ <https://www.avery-france.org/publication/barometre-octobre-2024-34-105-vehicules-immatricules-en-baisse-de-218-par-rapport-a-octobre-2023/>



A propos de l'Avere-France

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51